

UN BEL ÂGE, POUR UNE BELLE FÊTE

Le festival des Anciens a fêté le 9 octobre dernier son 20^{ème} anniversaire dans le berceau qui l'a vu naître.

Organisé comme il y a 20 ans à Saint-Mard, le festival des Anciens fut cette année encore une journée riche en événements. Entre les danses rythmées par l'orchestre, le spectacle de transformistes ou la performance du talentueux imitateur chansonnier Franck Brun, les participants ont pu savourer un menu gastronomique concocté par le Château Marysien.

Les 18 clubs présents et accompagnés par la plupart de leur maire ont, de plus, bénéficié, pour les 20 ans, d'un cadeau-souvenir accompagné d'une rose.

Autant dire que les témoignages des 550 convives étaient unanimes pour faire part de leur enchantement.

Présent comme à chaque édition, Roger BOULLONNOIS, le créateur de cette manifestation, a donc pu constater combien son enfant avait bien grandi, en comptant, notamment, depuis 2007, le Pays de la Goële et du Multien comme parrain.

Ne doutons pas qu'avec un tel satisfecit et une telle organisation, le festival des Anciens aura un jour l'âge de ses participants !



Sous les yeux d'Yves ALBARELLO, Député-Maire de Claye-Souilly, cette 20^{ème} édition fut l'occasion, pour Bernard RIGAULT, Président de la CCPGM, de remettre à Roger BOULLONNOIS, un trophée qui, désormais, sera transmis chaque année au club organisateur.

UN BEL ENDROIT, POUR UNE BELLE COURSE

Le cross de la Goële qui aura lieu le 22 janvier 2012 constitue la première date à retenir pour l'année qui vient.

De 7 à 77 ans, il y aura des courses pour tous les âges durant cette 7^{ème} édition du cross de la Goële. Les 5 courses prévues au programme emprunteront différentes boucles pour décrire des parcours d'une distance comprise entre 1,1 km et 9,5 km.

Licencié ou non licencié, cette épreuve est ouverte à toutes et à tous. Le Pays de la Goële et du Multien et l'Association Sportive de la Goële vous attendent donc nombreux pour fouler l'herbe hivernale du magnifique parc du domaine Gueules Cassées.

Nous vous rappelons qu'un certificat médical est obligatoire pour prendre le départ, en revanche, il n'est pas nécessaire pour taper dans vos mains pour soutenir les coureurs.

A vos marques !

TARIFS

poussins/benjamins

1 €

minimes/cadets

2€

juniors/séniors/vétérans

5€

Gratuit pour
école d'athlétisme



Vous pouvez également télécharger ce bulletin d'inscription sur le site du Pays de la Goële et du Multien : www.cc-pgm.fr

L'AVIMEJ,

une association d'aides aux victimes et d'accès au droit

Depuis 6 ans déjà, Sonia PANGLOSE assure une permanence de l'AVIMEJ dans les locaux de la communauté de communes. Elle nous en parle.

Qu'est-ce que l'AVIMEJ ?

C'est une association du ressort du Tribunal de Grande Instance de Meaux regroupant des juristes, des psychologues ou des collaborateurs occasionnels de la médiation judiciaire afin d'apporter une aide aux victimes d'infractions pénales et une information sur l'accès au droit.

Pouvez-vous nous détailler ces missions ?

Concrètement l'écoute des victimes me permet des les assister en les informant sur leur droit ou en les orientant vers des psychologues, des associations de soutiens ou des organismes sociaux.

Pour ce qui est de l'accès au droit, j'informe les personnes sur le droit concernant la famille, le travail, le logement, la consommation, la succession, la tutelle...

Mais je les oriente aussi vers les auxiliaires de justice (avocat, notaire, huissier, conciliateur de justice...)



Sonia PANGLOSE vous reçoit gratuitement et confidentiellement dans les bureaux de la CCPGM tous les jeudis et sur rendez vous au : 01 60 54 68 40